

# Les lustres de la Chambre de l'Assemblée législative

Levez les yeux! Regardez bien haut dans la Chambre de l'Assemblée législative de l'Ontario et vous pourrez admirer de magnifiques lustres datant des années 1890. L'auteure retrace le passage du gaz à l'électricité, et aborde des considérations plus modernes telles que les besoins liés à la télédiffusion et les ampoules DEL à faible consommation d'énergie. Elle met en lumière cet aspect intéressant de l'histoire parlementaire.

Susanne Hynes

À la Chambre législative de l'Ontario, l'éclairage est fourni par quatre lustres majestueux datant de 1893 et 10 luminaires plus petits, de style semblable, qui ont été ajoutés en 1985 et en 1986. La Chambre, qui mesure 65 pieds de largeur, 80,5 pieds de longueur (orientation nord-sud) et dont le point le plus élevé est à 71,5 pieds de hauteur, nécessite beaucoup de lumière pour éclairer les législateurs qui y travaillent.

1893

À son ouverture en 1893, l'édifice est éclairé par 4 lustres, 22 lampes murales, ainsi que des fenêtres exposées à l'est, au sud et à l'ouest, au-dessus des tribunes du public et de celle de la presse.

À la fin de 1892, la Bennett and Wright Company de Toronto conçoit les luminaires conformément aux spécifications de l'architecte de l'édifice, Richard Waite. Les quatre lustres à gaz et les 22 lampes murales de style semblable sont fabriqués aux États-Unis par la Central Gas Fixture Company de New York. Au coût de 700 \$ l'unité, les lustres pèsent 408 kilogrammes chacun. Ils illuminent les lieux à l'aide de 24 lumières électriques fixées le long des rayons qui se courbent vers le bas à partir du globe décoratif central, ainsi que de 24 lumières à gaz ayant l'allure de chandelles et disposées en six grappes de quatre lumières au-dessus du globe. Les lustres mesurent

18 pieds de hauteur, 8,5 pieds de diamètre et sont suspendus à 32 pieds du plafond. À l'époque, l'éclairage mixte est nécessaire étant donné que l'approvisionnement en électricité n'est pas fiable. Le gaz, acheminé par un tuyau qui connecte le lustre au plafond, est déclenché par une décharge électrique qui descend le long des fils sur les lustres, ce qui « allume » les « chandelles ».

## Modifications

Au cours des 100 années suivantes, les lustres sont modifiés un certain nombre de fois. Les dossiers sont très incomplets, mais des photos montrent trois grands changements.

Avant 1915, les rayons courbes sur lesquels sont fixées les ampoules électriques sont enlevés et des bandes de métal sont ajoutées pour tenir les nouvelles lumières électriques orientées vers le bas. Les candélabres sont reliés à l'électricité à cette période, mais si les lampes murales installées en 1893 ne sont pas visibles sur des photos prises en 1912 et en 1913. Le rapport annuel de 1924 du ministère des Travaux publics indique, dans les travaux d'entretien de l'année précédente, la tâche « d'enlever la source d'un reflet très éblouissant dans les luminaires ». Entre 1915 et 1968, les bandes métalliques assez fonctionnelles sont remplacées par des anneaux art déco compatibles avec les unités d'éclairage situées au-dessus et au-dessous des anneaux. Les globes centraux d'origine, leurs pendentifs et les candélabres font partie des lustres encore aujourd'hui.

## Besoins liés à la télédiffusion

L'éclairage par les lustres est pensé, à l'origine, pour fournir un éclairage direct et ambiant. Cependant, à compter de 1985-1986, cet éclairage doit être mis à niveau afin de s'adapter aux séances télévisées. Le système

---

*Susanne Hynes a été bibliothécaire au Service des recherches et des publications au sein de la Direction de la bibliothèque et des services de recherche de l'Assemblée législative de l'Ontario. Elle a pris sa retraite en 2016. Aux fins du présent article, elle a recueilli de l'information auprès d'Arleigh Holder, de Hayley Shanoff et de David Bogart.*

d'éclairage de télévision est conçu de manière à utiliser le plafond de la Chambre comme réflecteur. L'Assemblée législative de l'Ontario est la première au Canada ayant un éclairage de télévision indirect (l'éclairage direct produit un reflet et est gênant). Dix nouveaux lustres de style semblable sont alors ajoutés à la Chambre afin d'éclairer les diverses tribunes.

L'éclairage de télévision est composé d'unités indépendantes dissimulées dans les lustres. Les luminaires des quatre lustres sont mis à niveau afin de fournir une meilleure luminosité. L'éclairage ambiant et direct a récemment été mis à niveau avec la technologie DEL. Une étude est en cours afin d'étudier la possibilité d'utiliser la technologie DEL pour l'éclairage de télévision.

L'éclairage de télévision actuel utilise des ampoules à halogénures métalliques de haute intensité qui génèrent une chaleur considérable et consomment beaucoup d'énergie.

### Changer les ampoules

Il serait assez difficile de changer les ampoules et de faire l'entretien des lustres suspendus à plus de 40 pieds du sol avec comme seul outil, une échelle. La conception initiale avait prévu le coup : anciennement, une fois par année, chaque lustre était abaissé, à l'aide d'un système de treuil manuel situé dans le vide sous toit de la Chambre, pour être nettoyé avant le début de la session parlementaire. Aujourd'hui, des treuils électriques ont remplacé les treuils manuels.

**Photo credits: Above: Susanne Hynes, 2016. Below: Arleigh Holder. Opposite page: Legislative Assembly, 1893.**

### Efficacité énergétique

Pendant le débat sur le projet de loi 21, Loi de 2005 sur la responsabilité en matière de conservation de l'énergie, Toby Barrett (Haldimand–Norfolk–Brant) a parlé de l'efficacité énergétique de l'éclairage fourni par les lustres de la Chambre.

« Si ma mémoire est fidèle, chaque lustre a à peu près 32 ampoules, et il y a quatre lustres. Cela fait 128 ampoules là seulement. Ce ne sont pas des ampoules torsadées et je ne sais pas si elles sont éconergétiques. Je lance un défi au gouvernement : si ces quatre lustres et leurs 128 ampoules ne sont pas éconergétiques, tous les intervenants qui se succèdent pour mettre en garde le public, lui faire la leçon et lui parler de l'importance de remplacer les ampoules par des ampoules un peu plus éconergétiques devraient peut-être regarder 40 pieds audessus de leur tête et se demander si ces ampoules ont été changées. »

Il y a plusieurs petits lustres dans cette seule pièce de l'Assemblée législative de l'Ontario, qui est certes très vaste. En fait, cette pièce est aussi haute que ma grange et il est vrai qu'il faut beaucoup d'électricité pour l'éclairer puisqu'il s'agit d'une vieille technologie. »

*Journal des débats*, le 22 novembre 2005

Heureusement, grâce à l'équipement de caméra vidéo de 2016, qui est plus sensible à la lumière que l'équipement d'autrefois, et à la possibilité d'utiliser l'éclairage à DEL pour les dispositifs à haute intensité, l'Assemblée peut rendre l'éclairage de la Chambre plus efficace sur le plan énergétique. Par ailleurs, comme cela fut le cas à maintes reprises depuis 123 ans, l'éclairage de la Chambre fait l'objet d'un examen et de modifications afin de répondre aux besoins actuels de l'Assemblée législative.



